

« ver à la noblesse française qu'elle avait encore les
« moyens de parler haut et de se faire écouter (1). »

Vers la même époque se placent deux faits qui ont
préoccupé avec raison les historiens du Forez.

Le 27 avril 1325, le comte de Forez, Jean I^{er}, céda à
Édouard, comte de Savoie, l'hommage de plusieurs châ-
teaux situés dans le Forez et notamment de celui de
Montrond avec son mandement, son territoire et tous
les droits attachés à cette seigneurie, que son possesseur
Artaud de Saint-Germain tenait en fief du comte, sous
la réserve des chemins et des fleuves qui relevaient du
roi. Le comte de Forez s'engageait ainsi à demeurer tou-
jours le vassal du comte de Savoie et de ses successeurs,
à le servir en armes en toute occasion et promettait que
cet hommage ne serait jamais séparé du comté de Sa-
voie et qu'il ne contracterait aucune alliance avec le
dauphin du Viennois (2).

S'il faut en croire l'acte qui fut dressé à Lyon en pré-
sence de l'archevêque Pierre de Savoie, de Guichard de
Beaujeu, de Girin de Saint-Symphorien et de plusieurs
autres chevaliers, cette reconnaissance de fief n'avait
d'autre motif que le désir de resserrer plus étroitement
les liens de parenté et d'affection qui unissaient la maison
de Forez au comte de Savoie. Mais comme ce dernier
était en guerre, à cette époque, avec le dauphin du
Viennois, il est plus probable qu'il cherchait ainsi à s'as-

(1) Annuaire de la Société de l'Histoire de France, année 1837, p. 161.

(2) Inventaire des titres du comté de Forez, nos 953, 954 et 957. —
Revue Forézienne, mars 1868, p. 101. — Les autres fiefs compris dans cet
hommage étaient ceux de Chatelus, Fontanez, la Fouillouse, Saint-Victor,
Cornillon, Cusieu, Roche-la-Molière, Bouthéon et Veauche.